



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

17 octobre, Journée internationale de l'Onu pour l'élimination de la pauvreté

**Stop la misère, stop les guerres, stop la violence.
Pas de paix sans justice !**

Comme l'indique l'ONU sur son site web « *Dans un monde caractérisé par un niveau sans précédent de développement économique, de moyens technologiques et de ressources financières, le fait que des millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté suscite une profonde indignation morale. En outre, les personnes vivant dans la pauvreté doivent faire face à de nombreuses discriminations, notamment : des conditions de travail dangereuses ; des conditions de logement insalubres ; des carences en aliments nutritifs ; un accès inégal à la justice ; une absence de participation politique ; et un manque d'accès aux soins de santé.* »

Comme le rappelle le préambule de l'Organisation Internationale du Travail « *une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale.... attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes, injustices, misère et privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelle sont mises en danger* »

Le Pape Leon XIV à l'occasion de la journée mondiale des Nations Unies du jeudi 16 octobre souligne que « *673 millions de personnes dans le monde se couchent sans manger....c'est le signe évident d'une insensibilité ambiante, d'une économie sans âme et d'un système de répartition des ressources injuste et insoutenable* »

Face à cette situation le Mouvement de la Paix estime qu'il faut rediriger prioritairement les crédits budgétaires de l'Etat vers des services publics forts, implantés au plus profond des territoires, et dotés de moyens suffisants, et pour des mesures visant à l'éradication de la misère (emploi, lutte contre le chômage de longue durée, meilleure répartition des richesses etc). De telles mesures impliquent en France et dans d'autres pays de stopper la course à la militarisation des relations internationale et pour ce qui concerne les moyens militaires de respecter les principes fixés par l'article 26 de la charte des Nations Unies qui stipule « *qu'il faut favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde* »

En France, il apporte son soutien à toutes les actions entreprises dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère qui est marquée par l'expression et l'action des plus pauvres.

Stop les guerres, stop les violences, stop la misère !

Le Mouvement de la paix le 17 octobre 2025

Des MILLIARDS *pour l'école, la santé, l'emploi* pas pour les BOMBES



Image extraite du site national d'ATD Quart monde